

in Appendix C of the Treasury Board Manual - Contracting, will apply.

8. NAFTA AND ABORIGINAL LAND CLAIMS SETTLEMENTS

Many of the Aboriginal Land Claims Settlements contain provisions related to federal government procurement. A clarification of the relationship between the procurement obligations under these Land Claims Settlements and the NAFTA has recently been sought by the Secretariat. When the interpretation is received, it will be provided to departments and agencies.

9. REPORTING FORMATS

Departments and agencies will summarize their data related to their procurement activities on a quarterly basis, and submit this information by-to-be-specified dates to the Department of Public Works and Government Services. As soon as the requirements are finalized, departments and agencies will be informed by the Secretariat.

les demandes concurrentielles des autorités contractantes qui sont exposées à l'appendice C du volume Marchés du Manuel du Conseil du Trésor, s'appliqueront.

8. L'ALÉNA ET LES RÈGLEMENTS DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES

Bon nombre de règlements des revendications territoriales des autochtones renferment des dispositions relatives aux marchés passés par le gouvernement fédéral. Le Secrétariat a récemment demandé des précisions au sujet des rapports qui existent entre les obligations relatives aux marchés dans le cadre de ces règlements des revendications territoriales et l'ALÉNA. Lorsqu'il aura reçu l'interprétation, il la communiquera aux ministères et aux organismes.

9. MODES DE PRÉSENTATION

Les ministères et organismes résumeront leurs données relativement à leurs marchés à chaque trimestre et présenteront ces renseignements à des dates précisées au ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux. Dès que les exigences auront été établies, les ministères et organismes en seront informés par le Secrétariat.